

## **COMPTE RENDU**

### **Conseil municipal du vendredi 12 juillet 2021**

**Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

#### **ENSEMBLE SPORTIF ET SALLE ASSOCIATIVE**

##### **✚ Entreprise ALCIA Génie Climatique : avenant 1 lot 8 – Plomberie, ventilation, chauffage**

Dans le cadre des travaux de l'ensemble sportif et salle associative, la municipalité a décidé de traiter en direct les besoins en accessoires sanitaires et de modifier le bouclage ECS + réseau arrosage prévus initialement au lot 8 – plomberie – ventilation – chauffage, cela entraîne donc une moins-value pour le titulaire de ce lot l'entreprise ALCIA Génie Climatique.

Cet avenant en moins-value de 1 546 € HT porte donc le montant du marché de base de l'entreprise ALCIA Génie Climatique de 71 067 € HT, diminué de l'avenant n°1, à 69 521 € HT.

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

##### **✚ Entreprise MAHO BATIMENT : avenant 2 lot 1 bis – Terrassement, gros-œuvre**

Dans le cadre des travaux de l'ensemble sportif et salle associative, l'entreprise MAHO BATIMENT, titulaire du lot 1bis - terrassement, gros-œuvre - présente un avenant de travaux supplémentaires pour l'arrachage de deux souches, supplément pour l'enrobé (reprise autour du local à supprimer et reprise sur branchement EP) et supplément pour le branchement des eaux pluviales, pour une plus-value totale de 3 726.65 € HT.

Cet avenant en plus-value de 3 726.65 € HT porte le montant du marché de base de l'entreprise MAHO BATIMENT de 159 800.93 € HT augmenté de l'avenant n°1 (+ 1 305.23 € HT délibération du 23/04/2021) et augmenté de l'avenant n°2 à 164 832.81 € HT.

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

##### **✚ Refacturation électricité à l'entreprise MAHO BATIMENT titulaire du lot 1bis – terrassement gros-œuvre**

Dans le cadre des travaux de l'ensemble sportif et salle associative il a été fait le choix de conserver le contrat EDF actuel au nom de la mairie plutôt que de procéder à l'installation d'un compteur de chantier temporaire. Toutefois il a été convenu avec l'entreprise MAHO BATIMENT, titulaire du lot 1bis Terrassement – Gros-œuvre, que l'électricité consommée lui soit refacturée, à elle ensuite de se retourner vers les autres titulaires des lots pour proratiser les consommations respectives.

Cette refacturation prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 sur la base des factures EDF acquittées par la commune ; la refacturation sera faite à l'entreprise concernée MAHO BATIMENT, à l'issue de la réception de chantier.

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

#### **TRAVAUX EU RUE ST LAURENT – FINANCEMENT DEPARTEMENT**

Le 23 avril dernier l'assemblée avait validé la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour un financement des travaux de réhabilitation d'une partie du réseau EU de la Rue Saint Laurent avant d'envisager les travaux de voirie et de sécurisation de cette rue.

Par courrier du 7 juin 2021 **L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a rendu un avis défavorable** à la demande de financement : projet hors des modalités d'aide du 11<sup>ème</sup> programme, l'efficacité environnementale du projet étant jugée insuffisante, les travaux envisagés relevant plutôt du renouvellement du patrimoine de la commune.

Toutefois le Département du Morbihan disposant d'un Fonds d'Intervention Eau et Assainissement – FIEA – il est proposé à l'assemblée de le solliciter pour ce projet :

| <b>Dépenses</b>               | <b>Montant HT</b>  | <b>Recettes</b>  | <b>Montant</b>           |
|-------------------------------|--------------------|--|--------------------------|
| Travaux réhabilitation réseau | 59 540.00 €        | Département du Morbihan : Fonds d'Intervention Eau et Assainissement | Aussi élevé que possible |
| Honoraires MO                 | 4 700.00 €         | Autofinancement MELRAND  | Reste à charge           |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>64 240.00 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>64 240.00 €</b>       |

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## RODP 2021 ORANGE

Une redevance annuelle est due par ORANGE suivant le patrimoine des équipements de communications électroniques installés sur le territoire de la commune au 31 décembre de chaque année (5 485.42 € en 2020 ; 5 362.76 € en 2019 ; 5 169.87 € en 2018 ; 5 007.40 € en 2017).

Les tarifs de base sont les suivants :

40 € le km d'artères aériennes

30 € le km d'artères souterraines

20 € le m<sup>2</sup> d'emprise au sol

- A multiplier par le coefficient d'actualisation **1.37633** pour l'année 2021.

| Patrimoine total<br>Comptabilisé au 31/12/2020 | Km / m <sup>2</sup> | Montant<br>unitaire | Total             |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|
| Artères aériennes                              | 64.060 km           | 55.05 €             | 3 526.50 €        |
| Artères en sous-sol                            | 44.942 km           | 41.29 €             | 1 855.66 €        |
| Emprise au sol (2 armoires)                    | 2 m <sup>2</sup>    | 27.53 €             | 55.06 €           |
| <b>Total</b>                                   |                     |                     | <b>5 437.22 €</b> |

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## PROJET BIBLIOTHEQUE D'ECOLE

En 2018 l'assemblée avait validé le financement du projet bibliothèque d'école avec une participation communale de 700 € + une participation de l'Etat du même montant soit pour un budget global de 1 400 €.

L'inspectrice d'académie de Pontivy et la directrice de l'école Gabriel Louis Guilloux nous ont informés le 30 juin dernier que la commune de MELRAND faisait partie des communes éligibles au nouveau projet bibliothèque, en précisant que si la commune s'engageait sur une somme pour subventionner des livres pour l'école, l'Etat augmenterait ce budget à minima d'autant voire plus mais qu'il fallait se positionner très vite.

Le maire propose donc d'inscrire l'école Gabriel Louis Guilloux au projet « bibliothèque d'école » avec un **financement par la municipalité de 300 €** (soit un budget global au minimum de 600 € avec la dotation de l'Etat si candidature de l'école retenue par le ministère).

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## MODIFICATION REGLEMENTS INTERIEURS RESTAURANT SCOLAIRE ET ALSH

### Restaurant scolaire

Les règles de fonctionnement du restaurant scolaire sont définies par un règlement intérieur. Des évolutions organisationnelles étant en cours il est donc nécessaire de revoir ce règlement. La commission scolaire a étudié les propositions de modifications lors de sa réunion du 8 juillet dernier, après concertation des personnels concernés.

Le règlement intérieur modifié a été transmis à l'ensemble des élus le 09 puis le 12 juillet 2021 afin qu'ils en prennent connaissance avant la réunion du conseil municipal, il est donc demandé à ces derniers de rendre un avis.

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### Alsh

Les règles de fonctionnement de l'alsh sont définies par un règlement intérieur. Des évolutions organisationnelles étant en cours il est donc nécessaire de revoir ce règlement. La commission scolaire a étudié les propositions de modifications lors de sa réunion du 8 juillet dernier, après concertation des personnels concernés.

Le règlement intérieur modifié a été transmis à l'ensemble des élus le 09 puis le 12 juillet 2021 afin qu'ils en prennent connaissance avant la réunion du conseil municipal, il est donc demandé à ces derniers de rendre un avis.

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## ALSH ETE 2021 – TARIFICATION DES SOIREES

Dans le cadre de l'alsh d'été 2021, 2 soirées sont prévues au programme.

Ces prestations étant nouvelles il y a donc lieu d'en définir le tarif : proposition faite par la directrice de l'alsh de 5 €/soirée (en plus du prix de journée et du repas de midi).

- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## AIRE DE CAMPING-CARS : TARIFS BORNES EAU ET ELECTRICITE

Dans le cadre du projet d'aire d'accueil de camping-cars, l'assemblée doit définir les tarifs pour l'utilisation des bornes eau et électricité.

Ce dossier a été étudié par la commission tourisme qui propose les tarifs suivants :

- Sur la borne de vidange : 2€ les 10 minutes d'eau
- Sur la borne mixte :
  - o 3€ les 6 heures d'électricité.
  - o 2€ les 10 minutes d'eau potable.

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## VILLAGE DE L'AN MIL

### Tarifs

La directrice de l'An Mil demande au conseil municipal de voter les tarifs suivants pour le bon fonctionnement de la boutique :

| INTITULES                        | FOURNISSEURS       | AUTEURS | TARIFS |
|----------------------------------|--------------------|---------|--------|
| Farine de blé noir sachet 1 kg.  | Moulin de Sébrevet |         | 4.35€  |
| Farine de blé noir sachet 500 g. | Moulin de Sébrevet |         | 2.53€  |
| Crème d'avoine sachet 500 g.     | Moulin de Sébrevet |         | 3.48€  |

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### Décision modificative n°1

Dans le cadre de la mise en place de l'automatisation du FCTVA les dépenses relatives à la redevance d'utilisation des logiciels ne peuvent plus passer au 2051 mais doivent être mandatées au 6518 « autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés ».

La facture annuelle SAGE pour le logiciel de caisse du village de l'An Mil est concernée par cette nouvelle directive, il est donc nécessaire de prendre une décision modification sur le budget primitif de l'An Mil afin de pouvoir la mandater :

➤ **Dépenses de fonctionnement :**

- 022 dépenses imprévues : - 500 €
- 6518 autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés : + 500 €

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## DEMANDE DE RETROCESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE A KERDUIC

Mme Lise PHILIPPE propriétaire d'une maison et d'une petite dépendance à Kerduic souhaite se porter acquéreur d'une partie de la parcelle sur laquelle est implantée cette petite dépendance.

En effet cette dernière présente une superficie totale de 25 à 30 m<sup>2</sup> or sur le cadastre elle n'est représentée que pour 20 m<sup>2</sup> seulement.

La petite partie de la dépendance dont Mme PHILIPPE est propriétaire représente donc au maximum 5 à 10 m<sup>2</sup> et se situe sur un chemin rural en impasse (en bras du chemin rural n°28). Pour y accéder et l'entretenir correctement Mme PHILIPPE doit donc pouvoir disposer de l'entière propriété du bien et souhaite donc acquérir ce délaissé de voirie.

Il est donc proposé de céder ce délaissé de voirie au prix de 4 €/m<sup>2</sup>, frais de bornage et de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.

➤ **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## L'ACCUEIL DE JOUR TI BAGAD

**Ti Bagad, à Kermaria, accueille des personnes âgées qui vivent encore chez elles, mais qui souhaitent participer à des animations pour rompre l'isolement.**

Depuis sa création en décembre 2010, l'accueil de jour de Kermaria, rebaptisé par les participants le Ti Bagad (la troupe), accompagne des personnes âgées qui se sentent seules, qui souffrent de troubles de la mémoire ou en perte d'autonomie. Du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30, on leur propose des journées ludiques et conviviales, afin de les aider à rester chez elles le plus longtemps possible.

### **Des journées adaptées :**

Un service de minibus est mis à disposition pour aller chercher les aînés à domicile, dans les communes environnantes jusqu'à 20 km aux alentours.

Promenade, pique-nique, peinture, bowling, jeux, cuisine, échanges avec d'autres aînés... les journées sont riches en activités et rencontres. Un dynamisme qui permet aux personnes âgées de garder une image positive d'elles-mêmes, stimule les capacités physiques et intellectuelles et permet de bénéficier d'écoute, de sourires.

En fin de journée, un aide-mémoire est rédigé, décrivant leur parcours du jour, agrémenté de photos, ce qui consolide également le lien avec les familles.

**Du personnel qualifié** s'active chaque jour à encourager, rassurer et valoriser les capacités des personnes présentes. Il propose, si besoin, une aide au développement et à l'orientation.

L'accueil de jour, qui n'a rien de médical, est donc à la fois une solution de répit pour la famille et les aidants et une aide à la prise en charge thérapeutique. Sans aucune contrainte, il reste un plaisir pour les participants, dans une ambiance familiale, en toute simplicité.

- Les responsables ont rencontré le maire afin de savoir si la municipalité pourrait leur louer une salle avec cuisine pour les activités de jour. **Proposition du Maire : 60 € la journée.**
- **Avis favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (présence à la salle polyvalente les jeudis de 9h à 16h, convention annuelle entre l'association et la mairie).**

## QUESTIONS DIVERSES

### **CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE**

#### **🚦 Pass Commerce et Artisanat de 2018 au 01/06/2021 et Pass Rebond Entreprises 2021**

Voir fiche bilan Pass Commerce et Artisanat et récapitulatif Pass Rebond Entreprises.

#### **🚦 Synthèse des demandes de soutien financier communaux et intercommunaux 2021 au titre des fonds Leader, Feder React et Région « bien vivre en Bretagne »**

Information du 12/05/2021 transmise par CMC, les demandes étaient à faire remonter avant le 31 mai 2021 :

- Dossier présenté pour restructuration et extension d'un bâtiment pour un commerce et 2 logements locatifs : la commune porte le projet local commercial (les logements sont pris par Soliha Bli Bretagne) > dossier retenu pour une subvention de 33 588,84 € (12%) sur la base d'un montant prévisionnel de travaux de 279 907,57 €.

#### **🚦 Point sur l'avancée de la scission**

Informations données par le maire.

**Pas d'effet négatif sur l'impact financier ni sur les RH. L'ensemble du personnel retrouvera un poste sur chacune des nouvelles intercommunalités.**

Le préfet a deux mois pour donner son accord sur la scission > délibération des assemblées courant septembre prochain.

### **RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS**

#### **🚦 Intervention du Maire :**

Rachat de l'usine Lydall par un autre groupe américain. Courrier de Lydall remis dans la journée par le Maire au secrétaire d'Etat en visite sur le territoire.

- Proposition de **motion de soutien** pour l'achat de masques français par la filière bretonne : même motion prise par les autres communes de la nouvelle intercommunalité et également les Maires Ruraux du Morbihan.

#### **🚦 Thierry LE PODER :**

- Bonne nouvelle pour le projet du local commercial (transfert de la pharmacie) : soutien financier de la région à hauteur de 12% des travaux HT (démarrage des travaux début octobre).
- Gros souci sur l'épareuse dont le bras a cassé : minimum 2 mois pour la réparer si c'est réparable... Il sera nécessaire de trouver une solution de remplacement s'il y a des interventions à programmer en urgence.

✚ **Sarah GEGOUT** : le n°77 du magazine est prêt, diffusion sous 10 jours.

✚ **Marguerite ROGER** : Démarrage de Jeunesse Active ce jour > 17 jeunes participent au programme.

✚ **Jean-Marc LE SAUX** :

- Convention signée avec le Pays d'Art et d'Histoire. Prochaine étape le recrutement d'un chargé du Patrimoine.
- Réception des mécènes à la chapelle St Fiacre : environ 11 000 € récoltés dans le cadre du mécénat, cette somme sera doublée par la Fondation du Patrimoine.
- Aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques (demande vu précédemment en conseil municipal) : obtention de 1 650 €.
- 13 juillet : prestation des Bugalé, puis bal animé par Fac Similé, suivi d'un spectacle en remplacement du feu d'artifice habituel.
- Tourisme : bon démarrage à l'An Mil et pour l'Art dans les Chapelles.

✚ **Hervé JEGOUZO** : R.A.S. pour les nuisibles.

✚ **Eric LE SCIELLOUR** : demande de curage par un particulier à Kertanguy.

## **DATES A RETENIR**

- **Prochain conseil municipal : Vendredi 10 septembre 2021 – 20h**

## **MANIFESTATIONS PROGRAMMEES – Annulations / modifications**

### **Juillet :**

- 13 : ~~Feu d'artifice~~ + bal populaire + animations
- 14 : Fête Nationale – cérémonie
- 17 : **Nuit des étoiles à partir de 23h au stade**
- 18 : Pardon de Sainte-Prisce – **vente de bouille de millet**
- 25 : Pardon de Locmaria – **vente de bouille de millet**

### **Août :**

- 03 : Journée sur les « crêpes et galettes au moyen-âge et aujourd'hui », avec la participation de la crêperie « La Cour Julot » - Village de l'An Mil
- 06, 07 et 08 : Fêtes Locales
- 08 : Pardon de Saint-Laurent

### **Septembre :**

- 11 : Assemblée Générale Melrand Loisirs Culture + Forum Associations
- 12 : Pardon de Saint-Rivalain
- 18 : **Repas de la classe 1**
- 18 et 19 : Journées européennes du Patrimoine. Ateliers pratiques – Village de l'An Mil